

Séance ordinaire du 13 février 2024

À la séance ordinaire du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois tenue le 13 février 2024, à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances, les conseillers et conseillères présents sont :

District # 1	Madame Julie Demers
District # 2	Madame Lynda Pépin
District # 3	Vacant
District # 4	Monsieur Marc-André Vallières
District # 5	Madame Catherine De Blois
District # 6	Madame Nathalie Charbonneau

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Dominic Boucher Paquette.

Mme Kim Leclerc, directrice générale, Greffière et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

2024-02-020 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil ajoute les points suivants :

- 7.1. Formation comprendre le RAMHHS pour appliquer le règlement provisoire
- 7.2. Dépôt d'une demande de financement - Fonds de soutien « Infrastructures actives »
- 7.3. Autorisation de participer au 25^e anniversaire de la MFR
- 7.4. Aide financière à l'École de la Voie-Lactée pour l'achat d'un défibrillateur
- 7.5. Ajout de signalisation 8^e rang Est

QUE la section "affaires diverses" reste ouverte.

2024-02-021 Adoption du procès-verbal du 16 janvier 2024

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le procès-verbal du 16 janvier 2024 soit adopté et signé tel que présenté.

Dépôt des listes

La directrice adjointe a remis aux membres du conseil une liste des chèques qu'elle a émis du 17 janvier 2024 au 8 février 2024, tel qu'autorisé et exigé par le règlement de contrôle et suivi budgétaire. La directrice adjointe a remis aux membres du conseil un résumé des salaires versés du 1er au 31 janvier 2024 est également déposé.

2024-02-022 Comptes du mois

Il est proposé par Madame Nathalie Charbonneau,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE les comptes présentés par la directrice adjointe en date du 8 février 2024 soient payés avec les fonds disponibles des postes budgétaires respectifs. Les chèques #202400031 à 202400097 sont émis.

Dépôt du rapport mensuel incendie

Le directeur incendie a remis aux membres du conseil un résumé des interventions du mois de janvier 2024.

2024-02-023 Aide financière 2023 pour le comité de développement

ATTENDU QUE le conseil a reçu une demande du comité de développement afin d'obtenir une aide financière supplémentaire en mai 2023;

ATTENDU QUE cette aide financière serait utilisée afin de permettre l'avancement du projet concernant la place publique près du Pavillon Orion, présenté par le comité de développement;

ATTENDU QU'aucune résolution n'a été passé en juin afin d'officialiser la décision du conseil qui était en faveur de l'aide financière.

Il est proposé par Madame Nathalie Charbonneau,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil accorde l'aide financière de 3 500\$ demandé par le comité de développement en mai 2023.

2024-02-024 Contribution financière 2024 comité de développement

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal souhaitent participer financièrement à l'avancement des projets du comité de développement;

Il est proposé par Madame Catherine De Blois,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil municipal donne une contribution financièrement pour un montant de 2 000\$ au comité de développement.

2024-02-025 Démission Gilles Lévesque

ATTENDU QUE le conseil a reçu une lettre de démission du conseiller du district #3 Monsieur Gilles Lévesque;

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil municipal prend acte de cette lettre.

2024-02-026 Démission Louis Boucher

ATTENDU QUE le conseil a reçu une lettre de démission de M. Boucher pour le poste journalier, opérateur et chauffeur.

Il est proposé par Madame Julie Demers,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal prend acte de cette lettre.

**2024-02-027 Sélection d'une date pour la prochaine
élection partielle**

ATTENDU QUE le conseil a reçu une lettre de démission du conseiller du district #3 Monsieur Gilles Lévesque;

La procédure va débuter, le 22 mars 2024.

-Le dépôt de production de déclaration de candidature (22 mars au 5 avril).

-Commission de révision

Dans la semaine du 15 avril, nous enverrons un avis d'inscription aux personnes inscrites sur la liste électorale et un avis d'absence d'inscription aux adresses où aucun électeur n'est inscrit.

La Commission de révision a pour but de permettre aux électeurs non-inscrits de s'inscrire aux électeurs inscrits d'apporter des modifications. Les commissions se dérouleront dans la salle du conseil municipal les 17 avril de 14 h 30 à 17 h 30 et 18 avril 19 h à 22 h si une élection doit être tenue.

-Vote anticipation : 28 avril 2024 12h à 20h

-Scrutin : 5 mai de 10h à 20h

Il est proposé par Madame Julie Demers,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil municipal appuie la procédure d'élection.

**2024-02-028 Formation - Améliorer vos
communications municipales (Conférence
Web)**

ATTENDU QUE ce webinaire positionne les nouveaux défis des municipalités en matière de communication, ainsi que les bonnes pratiques concernant le contact avec les citoyens, la participation citoyenne, les relations publiques et les réseaux sociaux.

Il est proposé par Madame Julie Demers,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE le conseil autorise l'agente de bureau & aux communications à participer à la formation au montant de 99\$ avant taxes.

2024-02-029

Formation de secourisme en milieu de travail

Il est proposé par Madame Catherine De Blois,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil autorise les employés suivants à participer à la formation offerte par Formation urgence vie qui se déroule sur 2 jours à Lac-Mégantic : Mme Kim Leclerc, Mme Joannie Bouchard et M. Robert Lamoureux.

2024-02-030

Formation Code d'Éthique et déontologie

ATTENDU QUE la formation sur le comportement éthique et déontologie est obligatoire pour les élus;

ATTENDU QU'une élection partielle a eu lieu en février dernier;

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil autorise la formation sur le comportement d'éthique et déontologie au coût 573,73\$ avec taxes pour Mme Nathalie Charbonneau nouvellement élue.

2024-02-031

Entente Centre Sportif

ATTENDU QUE le conseil a reçu une offre de la Ville de Lac-Mégantic pour une nouvelle entente sur 3ans;

ATTENDU QUE le conseil souhaiterait obtenir l'information plus précise sur l'utilisation du Centre Sportif par les citoyens de Notre-Dame-des-Bois;

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil souhaite renouveler l'entente pour 1 an afin de permettre à la Ville de Lac-Mégantic d'obtenir les données réelles d'utilisation faite par les citoyens de la municipalité.

QUE le conseil pourra par la suite prendre une décision sur le renouvellement des deux années restantes de l'entente proposé initialement.

2024-02-032

**Renouvellement Entente intermunicipale
concernant la protection du lac Mégantic**

ATTENDU QUE le myriophylle à épis est une plante aquatique exotique envahissante considérée comme un fléau dans de nombreux lacs du Québec et que celle-ci a été découverte dans le lac Mégantic en 2018 ;

ATTENDU QUE les municipalités de Frontenac, Lac-Mégantic, Marston et Piopolis, étant connues comme les municipalités riveraines du lac Mégantic, se sont associées afin d'entreprendre les actions nécessaires pour la protection du lac Mégantic ;

ATTENDU QU'afin d'éviter la prolifération de cette plante ainsi que de toutes autres espèces envahissantes, les municipalités riveraines rendent obligatoire, à compter du 9

mai 2022, le nettoyage des embarcations motorisées ou transportées sur une remorque et que des tarifs « résidant » et « non résidant » seront mis en vigueur pour le lavage ;
ATTENDU QUE suite aux commentaires constructifs reçus de certains citoyens, les municipalités riveraines ont convenu de tendre la main aux autres municipalités du Granit afin que celles-ci puissent, en échange d'une contribution, offrir à leurs citoyens respectifs le tarif « résidant » ;

ATTENDU QUE l'ensemble des problématiques liées à la protection du lac Mégantic doit être considéré comme une responsabilité partagée et que tous conviennent que l'accès au plan d'eau doit être le plus accessible possible ;

ATTENDU QUE les municipalités riveraines ont signé une entente intermunicipale établissant entre elles les modalités de partage de responsabilité, déléguant, notamment, la gestion financière du projet à la municipalité de Piopolis.

Il est proposé par Madame Julie Demers,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

D'AUTORISER le maire, Monsieur Dominic Boucher-Paquette à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente intermunicipale établissant une contribution financière pour la protection du lac Mégantic à intervenir, ainsi que tout addenda subséquent, s'il en est, avec les municipalités de Frontenac, Lac-Mégantic, Marston et Piopolis ;

DE VERSER la contribution demandée de 2 000 \$ à la municipalité de Piopolis afin de participer au projet de protection et de mise en valeur du lac Mégantic, et ainsi permettre aux résidents de Notre-Dame-des-Bois d'avoir accès aux tarifs et aux avantages « résidant », et ce, pour l'année 2024.

DE FINANCER ladite contribution de 2 000 \$ au budget courant de la municipalité.

D'AUTORISER la directrice générale et greffière-trésorière, Madame Kim Leclerc à signer tout autre document et à donner toute directive relativement à cette entente intermunicipale.

2024-02-033 Renouvellement contrat Infotech

ATTENDU QUE nous devons renouveler le contrat de soutien de service pour la période du 1er mars 2024 au 28 février 2025 avec notre fournisseur de comptabilité, PG Solution qui anciennement était Infotech;

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil renouvelle le contrat avec PG Solution au montant de 6 790.00\$ avant taxes.

2024-02-034 Achat d'épinglette

ATTENDU QUE le conseil désire faire l'achat de nouvelle épinglette avec le nouveau logo de la municipalité.

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil autorise l'achat de 500 épinglettes au coût de 1,04\$ l'unité, soit pour un montant total de 520\$ avant taxes.

**2024-02-035 Proclamation des journées de la
persévérance scolaire**

CONSIDÉRANT QUE les décideurs et les élu(e)s de l'Estrie ont placé, depuis 18 ans, la lutte au décrochage scolaire au cœur des priorités régionales de développement, puisque cette problématique est étroitement liée à d'autres enjeux, dont l'image régionale, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, la santé publique et la lutte à la pauvreté;

CONSIDÉRANT QUE les élu(e)s de l'Estrie, via la Table des MRC de l'Estrie, ont placé, parmi les priorités régionales, de contribuer au soutien et au développement des Estriennes et des Estriens, en favorisant le développement de leurs compétences, leur employabilité et leur autonomie économique par la formation, la persévérance scolaire et l'acquisition continue de connaissances qui augmentent l'égalité des chances;

CONSIDÉRANT QUE les élu(e)s de l'Estrie, via la Table des MRC de l'Estrie, ont placé, dans le cadre d'un exercice de planification régionale réalisé en 2022, parmi leurs priorités, l'attraction, la rétention, l'emploi et la formation, ainsi que le développement social;

CONSIDÉRANT QUE les impacts de la pandémie sur la santé psychologique et la motivation des élèves et des étudiants continuent de se faire sentir, fragilisant ainsi leur persévérance scolaire et leur réussite éducative;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de l'Estrie, lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement; ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les jeunes de l'Estrie sont de plus en plus nombreux à persévérer, mais qu'encore 16,4 % de ces jeunes décrochent annuellement avant d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires (taux annuel 2018-2019 – Nouveau découpage géographique de l'Estrie);

CONSIDÉRANT QUE la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

CONSIDÉRANT QUE R3USSIR organise, du 12 au 16 février 2024, la 14e édition des Journées de la persévérance scolaire en Estrie, sous le thème « Bien entourés, les jeunes peuvent tous PERSÉVÉRER! ». Cette édition 2024 sera l'occasion de rappeler que chaque adulte peut allumer une étincelle dans les yeux des jeunes, du plus petit au plus grand, en posant des gestes favorisant leur persévérance scolaire;

CONSIDÉRANT QUE les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec, et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement;

Il est proposé par Madame Lynda Pépin,
Appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers (Ière)s présent(e)s que le conseil de la municipalité de Notre-Dame-des-Bois proclame les 12, 13, 14, 15 et 16 février 2024 comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans la municipalité, et s'engage à :

Appuyer R3USSIR et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage scolaire, afin de faire de l'Estrie une région qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés.

Encourager et féliciter publiquement les jeunes citoyens de la municipalité de Notre-Dame-des-Bois pour leur persévérance scolaire.

Porter fièrement le ruban vert et blanc de la persévérance scolaire pour démontrer leur appui.

Afficher le drapeau de la persévérance scolaire lorsque possible.

Faire parvenir une copie de cette résolution à R3USSIR.

**2024-02-036 Demande de commandites pour l'album
des finissants 2023-2024**

Attendu que le comité des commanditaires de l'album des finissants 2023-2024 fait appel à la municipalité pour être commanditaire dans l'album;

Il est proposé par Madame Catherine De Blois,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal accepte de prendre un espace publicitaire de 1/2 page pour la somme de 150\$.

**2024-02-037 Autorisation de passage – Tour de Beauce
édition 2024**

ATTENDU QUE le Tour de Beauce prévoit des événements cyclistes sur le territoire le 14 juin 2024 lors de l'étape Lac-Mégantic/Mont Mégantic;

ATTENDU QU'une autorisation de passage doit être accordée pour que les événements puissent avoir lieu.

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE l'autorisation de passage soit accordée pour cet événement.

**2024-02-038 Annulation de la résolution 2024-01-008
Installation Thermopompe Centre
communautaire**

ATTENDU QUE le conseil avait autorisé l'installation d'un nouveau système de climatisation pour le centre communautaire;

ATTENDU QU'UNE erreur sur la soumission proposée a été relevée;

Il est proposé par Madame Julie Demers,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE le conseil annule la résolution 2024-01-008 Installation Thermopompe au Centre Communautaire et redemande des soumissions.

**Installation Thermopompe Centre
communautaire**

Reporté

**2024-02-039 Demande d'appui projet parc jardin pour
chien – Fille de bois**

CONSIDÉRANT QUE Madame Jessica Fréchette est la Fondatrice du Refuge Filles des Bois; depuis 2019, situé dans la municipalité de Stornoway et qu'elle demande l'appui des Municipalités de la MRC du Granit pour son projet d'expansion;

CONSIDÉRANT QUE Madame Fréchette offre déjà un service de prise en charge des animaux errants et dangereux;

CONSIDÉRANT QUE son projet lui permettra d'ajouter l'aménagement d'un parc-jardin pour chiens, un sentier de promenade chien-maître, un service de rééducation et une garderie pour chiens;

CONSIDÉRANT QUE Madame Fréchette est certifiée en Protection et exploitation de la conservation des territoires fauniques du Québec ainsi qu'en gestion de comportement animalier et qu'elle détient plusieurs années d'expériences en tant qu'employée principale dans un refuge et un zoo pour animaux sauvages;

Il est proposé par Madame Catherine De Blois,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE le conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois donne un appui favorable au projet d'expansion de Madame Jessica Fréchette, fondatrice du Refuge Filles des Bois.

**2024-02-040 Dépôt du rapport annuel 2023 à l'égard
du schéma de couverture de risques en
sécurité incendie**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, les autorités locales et régionales chargées de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activité (Plan de mise en œuvre) pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil accepte tel que rédigé, le rapport annuel 2023 préparé par la municipalité de Notre-Dame-des-Bois à l'égard du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

**2024-02-041 Formation de la gestion personnelle des
risques psychotraumatiques**

Il est proposé par Madame Julie Demers,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE le conseil autorise les pompiers à suivre la formation sur la gestion personnelle des risques psychotraumatiques au montant de 623,60\$

2024-02-042 Appel d'offre rechargement

ATTENDU QUE le conseil désire effectuer des travaux de rechargements sur la route de l'Église ainsi que dans le 8^e rang Ouest;

Il est proposé par Madame Catherine De Blois,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE le conseil autorise la directrice générale à démarrer le processus d'appel d'offres.

2024-02-043 Achat d'une presse hydraulique 30 tonnes

Il est proposé par Madame Lynda Pépin,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE le conseil autorise l'achat d'une presse hydraulique 30 tonnes chez princesse auto au montant de 799,00\$ avant taxes.

2024-02-044 Demande de subvention PAA-CE

Attendu que nous avons eu des demandes pour prolonger le déneigement du premier rang;

Attendu que le conseil souhaiterait continuer les travaux de rechargement, fossés; des travaux avec tramac seront peut-être nécessaires, ce qui augmente le coût de ceux-ci ;

Il est proposé par Madame Catherine De Blois,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois demande à notre député M. Francois Jacques s'il était possible d'obtenir de l'aide financière supplémentaire par le budget discrétionnaire du ministre pour nous aider à exécuter les travaux pour un montant de 40 000\$.

2024-02-045 Demande de subvention PAA-ES

Attendu que le conseil souhaite effectuer des travaux de rechargement, reprofilage de fossés; des travaux avec tramac seront peut-être nécessaires, ce qui augmente le coût de ceux-ci, les travaux sont prévus dans le deuxième rang;

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

D'autoriser le dépôt d'une demande de financement pour un montant total de 9 999\$ dans le cadre du Fonds de soutien « Infrastructures actives » du Conseil Sport Loisir de l'Estrie, pour la réalisation du ou des projet(s) suivant(s) :

Réaménagement du terrain de balle

De désigner Marc-André Vallières pour signer la présente demande et fournir tous les documents et les renseignements requis au Conseil Sport Loisir de l'Estrie, et en assurer le suivi auprès de celui-ci.

**2024-02-049 Autorisation de participer 25^e
anniversaire de la maison familiale rural
du Granit**

ATTENDU QUE M. le Maire a été invité à assisté à la 25e édition de la soirée Vins et fromages MFR à la salle communautaire de l'aréna de Lambton samedi le 17 février, événement servant au financement de la COOP de Solidarité en formation et développement rural du Granit.

Il est proposé par Madame Nathalie Charbonneau,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE le conseil autorise M. Boucher Paquette à participer à l'événement et remboursera les frais de déplacement.

**2024-02-050 Aide financière à l'École de la Voie-Lactée
pour l'achat d'un défibrillateur**

ATTENDU QUE le conseil a reçu une demande d'aide financière de l'École de la Voie-Lactée afin de faire l'achat d'un défibrillateur;

Il est proposé par Madame Julie Demers,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE le conseil contribue financièrement pour la moitié de la facture prévue pour l'achat du défibrillateur.

2024-02-051 Ajout de signalisation 8e rang Est

ATTENDU QU'Il a été demandé au conseil d'ajouter une affiche indiquant la fin du chemin dans le 8e rang Est, car plusieurs véhicules empruntent le sentier de motoneige et demeurent pris.

Il est proposé par Madame Nathalie Charbonneau,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE le conseil ajoute une affiche indiquant la fin du chemin dans le 8 Est.

Période de questions

La mairesse suppléante, et les élus répondent aux questions du public.

2024-02-052 Levée de la séance

Il est proposé par Madame Julie Demers,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE la présente séance soit levée. Il est 20h54.

M. Dominic Boucher-Paquette
Maire

Kim Leclerc
Directrice générale &
Greffière-trésorière